

Année Universitaire 2006-2007

## SYNTAXE :

# Les constructions en *ni* analyse sémantique et syntaxique

Boucard Brice

Séminaire de ... M. Orin Percus

Master 2 mention « Langues et Langages »  
Spécialité « Sciences du Langage »

Dans le cadre de ce dossier, nous avons décidé de nous intéresser à la conjonction de coordination *ni* et aux constructions dans laquelle elle est utilisée. Ainsi, dans un premier temps, nous avons été amenés à faire une présentation de l'article « Négation et coordination : la conjonction *ni* » de Henriette de Swart, présentation qui constituera la première partie de ce dossier. Puis, dans une seconde partie nous étudierons l'article de François Mouret intitulé « Syntaxe et sémantique des constructions en *ni* »

## Première partie

# Présentation : Henriette de Swart, « Négation et coordination : la conjonction *ni* » (15 décembre 2006)

Pour cette présentation, nous suivrons le plan choisi par l'auteure et conserverons ses exemples.

## 1 Ni dans le système de la coordination

Henriette de Swart se base sur les propositions de Grévisse pour qui *ni* est une conjonction de coordination, c'est-à-dire un « *un mot invariable chargé d'unir des éléments de même statut* », comme *et*, *ou*, *mais*, *car*, *or*.

La question est ici de savoir comment est interprété *ni* dans la mesure où il peut correspondre tantôt à *et*, tantôt à *ou*, donc soit à une conjonction soit à une disjonction.

Précisons que *ni* ne peut aucunement unir deux phrases mais seulement des éléments de même nature au sein d'une phrase contrairement à *et*.

## 2 Ni dans le système de la négation

*Ni* n'est utilisé et ne peut apparaître que dans des contextes négatifs :

I soit « *dans le domaine de la négation exprimée par ne...pas* »

II soit dans la construction *ni...ni*

III soit dans d'autres constructions

Voici quelques exemples :

I On ne savait pas son nom ni son histoire.

La douane ne date pas d'hier, ni le fisc.

II Rosa ne boit ni ne mange.

Je ne connais ni son nom ni son âge.

III Personne n'a vu Paul ni Pierre.

Paul est parti sans passeport ni billet.

Il n'a jamais écrit ni téléphoné.  
Je ne vois plus son père ni sa mère.

*Ni* ne peut apparaître que dans des contextes négatifs, que lorsqu'il est dans la portée d'un élément négatif  $\Rightarrow$  *ni* est donc un Item de Polarité Négative (IPN).

### 3 Ni dans le système de la polarité

Polarité négative = « *relation entre l'expression qui crée le contexte négatif et le terme de polarité qui en dépend* »  $\Rightarrow$  théorie du liage...

La possibilité qu'un terme a de créer un contexte négatif dépend de ses caractéristiques sémantiques et notamment de la *propriété de monotonie décroissante* (théorie des fonctions) :

I Monotonie croissante : Si  $f(A)$  et  $A \subseteq A'$  alors  $f(A')$

II Monotonie décroissante : Si  $f(A)$  et  $A' \subseteq A$  alors  $f(A')$

Les fonctions croissantes permettent l'inférence à des super-ensembles tandis que les fonctions décroissantes permettent l'inférence à des sous-ensembles.

Ainsi :

I Tous les enfants sont rentrés tard

$\rightarrow$  Tous les enfants sont rentrés

II Ausun enfant n'est rentré

$\rightarrow$  Aucun enfant n'est rentré tard

Mais l'emploi de *ni* n'est aujourd'hui possible que « *dans le contexte d'un sous-ensemble des opérateurs décroissants* ». De Swart se basant alors sur Zwarts et Van der Wouden soutient l'hypothèse que « *certaines termes de polarité imposent des restrictions plus strictes sur le contexte* » c'est-à-dire qu'ils ont besoin de plus qu'un opérateur décroissant et qu'« *ils demandent une fonction anti-additive* » c'est-à-dire qu'« *un sous-ensemble des expressions qui ont la propriété de monotonie décroissante dénotent des fonctions anti-additives* » dont voici la propriété :

$$f(A \cup B) \leftrightarrow f(A) \cap f(B)$$

Ainsi, les items de polarité se « divisent » en deux types :

- les items de polarité faibles, c'est-à-dire les items qui apparaissent après un opérateur décroissant
- les items de polarité forts qui ne peuvent pas apparaître dans la portée d'un opérateur décroissant mais seulement dans celle d'un opérateur anti-additif.

*Ni* n'apparaissant dans la langue (parlée) que dans la portée de *pas, jamais, personne, sans...* c'est-à-dire des contextes qui impliquent des fonctions anti-additives; *ni* serait donc un IPN fort.

## 4 Ni : disjonction ou conjonction

A partir de l'exemple suivant :

- a. Elle ne se leva pas ce jour-là, ni ne fit sa toilette
- b. Elle ne se leva pas ce jour-là, et ne fit pas sa toilette

de Swart établit le constat suivant : le fait d'utiliser *et* en b. nous amène à répéter la négation *pas* dans la seconde coordonnée ce qui n'est aucunement le cas en a. avec *ni* ; cela suggère donc que si *ni* est dans la portée de la négation en a. ce n'est aucunement le cas pour *et* en b.

D'où l'analogie avec les lois de Morgan :

$$\neg(p \wedge q) = \neg p \vee \neg q$$

$$\neg(p \vee q) = \neg p \wedge \neg q$$

Ainsi, notre exemple en b. est de la forme  $\neg p \wedge \neg q$  et correspond donc à la négation appliquée à une disjonction de deux propositions ( $\neg(p \vee q)$ ) ; de plus, le *ni* en a. est dans la portée de la négation ; ces arguments prouveraient donc que *ni* exprime la disjonction *ou* plutôt que la conjonction *et*. Cette hypothèse est renforcée par des faits similaires :

- Paul est parti sans passeport ni billet
- ↔ Paul est parti sans passeport et sans billet
- Il n'a jamais écrit ni téléphoné
- ↔ Il n'a jamais écrit et il n'a jamais téléphoné
- ...

de Swart précise également que la conjonction *et* peut très bien apparaître dans la portée de la négation :

Rosa ne veut pas lire le journal et regarder la télé en même temps

ce qui va dans le sens que *ni* est la variante polaire de *ou*.

Cependant, une telle approche pose problème dans la mesure où *personne, jamais, sans,...* « participent non seulement au système de la polarité, mais également au système de la concordance négative ».

## 5 Polarité et concordance

- a. Personne n'a dit quoi que ce soit.
- b. Personne n'a rien dit.

a. *quoi que ce soit* → IPN, dépend de *personne*

b. *rien* → concordance négative car deux négations mais la phrase exprime une négation simple.

Même approche pour polarité et concordance ?

- a'. \*Il a dit quoi que ce soit.
- b'. Il n'a rien dit.

En a', « quoi que ce soit » ne se trouve pas dans la portée d'une négation; le fait que cette phrase soit agrammaticale prouve que cette expression est un IPN. En b', par contre, la phrase est correcte, et « rien » n'a pas besoin d'un contexte négatif → item de concordance négative.

CEPENDANT si l'on considère la phrase suivante

?Il n'a dit quoi que ce soit.

personnellement je dirais que cette phrase est correcte ou du moins acceptable. Du coup « quoi que ce soit » = IPN??

En se basant sur l'exemple suivant

Tu n'as pas vu Paul? \*Ni Pierre.

de Swart considère qu' « *un syntagme introduit par ni ne peut pas constituer une réponse négative à une question, même si la question est elle-même négative* ». CEPENDANT, je considère cette réponse parfaitement correcte et ce que semble confirmer de manière très intuitive cet exemple :

Tu n'as pas vu Paul? Ni Pierre d'ailleurs.

Ainsi, pour récapituler *ni* est bien un IPN et est bien « *la forme polaire de ou* » ; de plus il :

- a besoin d'un contexte anti-additif
- est incapable de créer lui-même un contexte négatif
- est compatible avec *pas*

## 6 Ni dans les constructions complexes

La distinction entre polarité négative et concordance négative est loin d'être évidente, ce qui est amplifié par le fait que des items de l'une et de l'autre « *peuvent se combiner dans une chaîne négative* »

- a. Je n'ai jamais rien donné à personne.
- b. Je n'ai jamais donné quoi que ce soit à personne.
- c. Je n'ai jamais rien donné à qui que ce soit.

- a. = concordance négative
- b. et c. = mélanges de termes de polarité et de concordance négative.

Caractère sémantique de la chaîne? Soit de concordance soit de polarité. Pour déterminer cela, utilisation du critère de la compatibilité avec *pas*. Or avec ces exemples, l'ajout de *pas* n'est acceptable que pour exprimer une double négation.

⇒ de Swart suppose donc qu' « *une chaîne de concordance négative peut incorporer un terme de polarité, et que le tout garde les caractéristiques d'une concordance négative* Une telle hypothèse permet de rendre compte des structures *sans...ni, personne...ni, jamais...ni, rien...ni...*

*personne, jamais, rien* → concordance négative donc logiquement il est possible de placer *ni* dans une chaîne de concordance négative :

Paul est parti sans billet ni passeport.

Jamais, il ne parle à personne de ses affaires ni de ses projets.

L'insertion de *pas* → expression d'une double négation ⇒ il s'agit donc bien d'une chaîne de concordance négative.

Mais la structure *ni...ni* pose problème :

a. Julie n'aime le thé ni le café.

b. Julie n'aime pas le thé ni le café.

c. Julie n'aime ni le thé ni le café.

d. Julie n'aime pas le thé ni le café.

a. et b. → IPN ;

c. construction *ni...ni*, sens identique à a. et b. ; d. selon de Swart cette phrase n'est acceptable que si elle exprime une double négation ; cela prouverait selon elle que c. relève du système de la concordance. OR je ne suis pas certain que cette phrase exprime une double négation. ?

de Swart conclue donc qu'il faut distinguer deux *ni* :

– *ni* terme de polarité, qui correspond à la disjonction *ou*

– et *ni* terme de concordance qui s'interprète comme une négation.

## 7 Conclusion

Ainsi, dans cet article, de Swart a prouvé :

- que *ni* est un terme de polarité fort, qui ne figure que dans le contexte d'un opérateur anti-additif ; il correspond alors à la variante polaire de la disjonction *ou* ;
- qu'il faut distinguer un deuxième *ni* terme de concordance négative.

## Deuxième partie

# François Mouret, « Syntaxe et sémantique des constructions en *ni* »

Dans cet article, François Mouret va montrer que la distinction entre deux emplois de la conjonction *ni* - un emploi à polarité négative ( $ni_1$ ) et un emploi proprement négatif ( $ni_2$ ) - établie par de Swart dans une perspective sémantique se trouve être confirmée par une analyse syntaxique et que cette proposition permet de rendre compte de certaines données jusqu'alors ignorées. Pour ce faire, il pose certains postulats. Tout d'abord, quant à la « nature », à l'« utilisation » des conjonctions de coordination : ainsi, *on admet que [...celles-ci] forment un syntagme conjoint avec le constituant qui suit [...] et que ce syntagme peut avoir trois fonctions en français [...] : membre d'une construction coordonnée, modifieur, ou alors tête d'un fragment phrastique*. De plus, dans cet article, François Mouret va montrer que les syntagmes introduits

par la conjonction négative  $ni_2$  ne peuvent apparaître que dans les coordinations relatives, c'est-à-dire dans les constructions coordonnées où chaque terme y compris le premier est introduit par une conjonction ce qu'il illustre avec l'exemple suivant :

(1) Paul ne parle [[ $ni_2$  l'italien] [ $ni_2$  l'espagnol]].

Les syntagmes introduits par la conjonction à polarité négative  $ni_1$  quant à eux ont une distribution plus variée et peuvent apparaître soit :

– dans une coordination simple

Personne ne parle [[l'espagnol] [ $ni_1$  l'italien]] dans cette salle.

– comme modifieur dans un sous-ensemble des constructions tête-(compléments)-modifieurs possibles avec les syntagmes conjoints

[[Paul n viendra pas], [ $ni_1$  Marie]].

– comme tête d'un fragment phrastique dans le cadre d'un dialogue

A : Ne vous mettez pas à fumer ! B : [ $Ni_1$  à boire !]

Or cette dernière possibilité nous renvoie à l'article de Henriette de Swart et notamment à l'exemple suivant

Tu n'as pas vu Paul ? \*Ni Pierre.

De Swart considère qu' « un syntagme introduit par  $ni$  ne peut pas constituer une réponse négative à une question, même si la question est elle-même négative ». Or, si ces deux derniers exemples ne sont pas identiques dans la mesure où le premier est constitué de deux injonctions, la seconde complétant la première et où le second exemple quant à lui correspond à un dialogue dans lequel un locuteur répond à une question négative, il n'en demeure pas moins que dans ces deux cas la deuxième « intervention » est un syntagme introduit par  $ni_1$  et complété par « l'objet » du verbe apparaissant dans la première intervention de ces dialogues. Ainsi, lors de notre présentation nous avons exprimé notre doute quant à la conclusion établie par de Swart en proposant l'exemple suivant :

Tu n'as pas vu Paul ? Ni Pierre d'ailleurs.

L'analyse proposée par François Mouret permet donc de mieux rendre compte de ce genre de données.

## 8 Distribution de $ni$ dans les constructions coordonnées

François Mouret commence par rappeler que - quoique certaines analyses abondent dans un autre sens - « toutes les catégories syntagmatiques et lexicales majeures peuvent être coordonnées par  $ni$  dans les constructions simples comme dans les constructions corrélatives » à la condition, et à la seule condition, que l'on ait un contexte négatif (François Mouret revient sur ce point par la suite dans les sections 4 et 5 de son article). Voici les exemples par lesquels il tend à illustrer ces propos :

(2) - catégories syntagmatiques :

- a. Jamais [(ni)Paul ni Marie] n'oseront le dire. SN
- b. Paul ne veut plus aller [(ni) à Rome ni à Venise]. SP
- c. Cette opération médicale n'est plus désormais [(ni) exceptionnelle ni coûteuse]. SAdj
- d. Cette mesure n'est plus [(ni) légalement ni moralement] contestable. SAdv
- e. Paul ne veut plus [(ni) lire le journal ni écouter la radio]. SV
- f. Paul n'admet plus [(ni) que ses élèves soient en retard ni qu'ils soient trop souvent absents]. Phrase

(3) - catégories lexicales :

- a. Paul n'a plus [(ni) faim ni soif]. N
- b. On ne peut plus se garer [(ni) devant ni derrière] la mairie. Prep
- c. Paul n'est plus [(ni) impatient ni curieux] désormais. Adj
- d. Elle n'a plus dès lors [(ni) salé ni poivré] les plats de son mari. V

Il ajoute que « *les coordinations elliptiques de non-constituants sont possibles* » et ce avec trois cas de figure :

- (4) a. Jamais / Ni le réel n'est tout à fait rationnel, ni le rationnel tout à fait réel. → *gapping*

Cependant, François Mouret reprend ici un exemple cité par Gaatone qui l'a lui-même adapté de *L'homme révolté* d'Albert Camus. Personnellement, en tant que locuteur natif du français, j'aurai non seulement du mal à produire un tel énoncé que ce soit à l'oral ou à l'écrit (ainsi, ici, je ne critique pas à proprement parler les exemples construits, non « verbaux ») mais je pense également que l'interprétation d'un tel énoncé est assez complexe.

- (4) b. Paul ne veut plus prêter (ni) à ses enfants ni louer à qui que ce soit son appartement.  
→ mise en facteur à droite
- (4) c. Paul ne joue plus (ni) au football le lundi ni au tennis le mercredi. → mise en facteur à gauche

## 9 Distribution de *ni* en dehors des constructions coordonnées

*Ni* est une conjonction ; en français, les conjonctions « *peu[vent] introduire un syntagme qui fonctionne comme un modifieur* » c'est-à-dire un élément - ne pouvant être isolé, dépendant d'une tête - facultatif. De ce fait, les conjonctions ou plutôt l'entité formée par le modifieur et sa tête est mobile au sein de la phrase. François Mouret reprend ici « *la description descriptive d'Abeillé* » que voici :

- (5) a. Personne, ou je me trompe / et je ne me trompe jamais / mais je me trompe peut-être, n'est capable de soigner cette blessure. → *constructions incisives*



(5) b. Tous dans cette famille travaillent, et / \*ou beaucoup / mais à mi-temps. → *constructions emphatiques - domaine verbal*

(5) c. Paul voudrait acheter un ordinateur, et / \*ou bon marché / mais pas cher. → *constructions emphatiques - domaine nominal*

(5) d. Paul viendra demain, ou Marie / et Marie aussi / mais pas Marie. → *constructions différées liées à un constituant parallèle sujet*

(5) e. Paul présentera sa femme à son patron demain, ou ses enfants / et aussi ses enfants / mais pas ses enfants. *constructions différées liées à un constituant parallèle complément*

François Mouret constate que de toutes ces constructions, seules les constructions coordonnées sont grammaticales avec *ni* comme le montrent les exemples suivants :

(6) a. \*Personne, ni je (ne) me trompe, n'est capable de soigner cette blessure.

(6) b. \*Presque personne ne travaille dans cette famille, ni souvent.

(6) c. Paul ne viendra pas demain, ni Marie.

(6) d. Paul n'a finalement pas présenté sa femme à son patron hier, ni ses enfants.

De plus, l'utilisation de *ni* dans de tels contextes ne nécessitent pas l'emploi d'un adverbial alors que cela est nécessaire, obligatoire avec les conjonctions *et* et *mais*. Cela constitue un argument en faveur de la proximité entre les conjonctions *ni* et *ou*.

Un autre argument qui va dans ce sens, c'est-à-dire d'une plus grande proximité entre *ni* et *ou* qu'entre *ni* et *et* ou *mais* et qui permet de considérer la conjonction *ni* comme une "variante" de *ou* plutôt que de *et* », est « le fait que les sujets coordonnés par *ni*, comme les sujets coordonnés par *ou*, déclenchent l'accord singulier ou pluriel du V (8a,b) [...] tandis que seul l'accord singulier est possible dans la construction différée (8c,d) ».

(8) a. Jamais Paul ni Marie ne viendra / viendront.

(8) b. Paul ou Marie viendra / viendront.

(8) c. Jamais Paul ne viendra / \*viendront, ni Marie.

(8) d. Paul viendra / \*viendront, ou Marie.

Cependant, là encore, en tant que locuteur natif du français, je pense tout de même que l'accord singulier dans les deux premiers exemples (8a,b) est préféré; même si je ne considère pas ces phrases avec l'accord pluriel comme agrammaticales, j'aurais du mal à les produire en interaction, à l'oral, et même à l'écrit, et je pense que cet accord pluriel peut amener à des hésitations lors de l'interprétation.

Enfin, François Mouret aborde l'utilisation de la conjonction *ni* « *comme [...] élément phrasique dans un dialogue*, ce que Henriette de Swart conteste dans son article (voir partie 1). L'analyse que propose F. Mouret est bien plus satisfaisante et détruit l'argument de de Swart. Mais cet usage doit satisfaire certaines conditions :

- tout d'abord, « *le syntagme introduit par ni ne peut constituer que la continuation d'un énoncé précédent* » :

(9) A : Qui est venu / ne viendra pas mardi ?

B : - \*Ni Paul.

- de plus, ce syntagme doit « *partag[er] obligatoirement avec cet énoncé sa force illocutoire* » :

a. A : Paul n'aime pas fumer.

B / A : - Ni Marie / Ni manger si gras. *assertion*

b. A : Qui a fait cela ?

B : - Pas moi. *assertion*

C : - Ni moi

(10) c. A : N'as-tu donc jamais songé à chercher du travail ?

B / A : - Ni à te marier ? *question*

d. A : Ne vous mettez pas à fumer !

B / A : - Ni à boire ! *ordre*

e. A : Qu'est-ce qu'on est bien quand Pierre n'est pas là !

B / A : Ni Marie ! *exclamation*

Cependant, cette analyse, si elle me semble bien plus juste et intéressante que celle de de Swart, peut quand même amener des interrogations : en effet, les exemples 10a. et 10e. me semblent peu “verbaux”, oraux. Lors d'une interaction, je pense que l'on privilégierait “Et Marie non plus.” et “Et Marie alors ! / Sans parler de Marie” (au autre chose du genre )respectivement. Il n'en reste pas moins que ces énoncés sont grammaticaux mais l'on peut à nouveau être amené à s'interroger sur la « validité » de certains exemples. L'on pourrait être amené à se pencher plus avant non pas sur la force illocutoire mais sur la nature de la tête de la conjonction *ni* dans le contexte dialogal et l'on pourrait se demander si le syntagme ainsi constitué ne doit pas dépasser une certaine taille et même s'interroger sur l'*empan*, sur le temps maximum entre deux interventions (énoncés) pour que cette utilisation de la conjonction *ni* soit possible.

## 10 *Ni* comme conjonction à polarité négative

François Mouret dans cette partie va compléter par des arguments syntaxiques l'analyse de de Swart de « *la conjonction ni dans les coordinations simples comme un item à polarité négative* » et va étendre celle-ci « *aux syntagmes conjoints introduits par ni qui fonctionnent comme modificateurs et comme fragments phrastiques.* »

Il aborde alors « *la notion de sensibilité à la polarité négative [qui] vise à caractériser la distribution de l'ensemble des expressions qui apparaissent exclusivement dans un contexte né-*

*gatif* ». Ce critère permet alors de considérer que « *la forme ni constitue dans les coordinations simples une conjonction à polarité négative* » car elle ne peut apparaître qu’accompagnée d’une expression négative, cette dernière pouvant revêtir différents visages :

- (11) a. Paul n’ira pas / point / jamais / plus [à Rome *ni* à Venise]. *rightarrow* adverbe  
 b. Paul n’a guère / aucunement / nullement été [impressionné *ni* convaincu]. *rightarrow* adverbe  
 c. Il faudrait lutter non pas [contre le chômage *ni* contre la pauvreté] mais contre les processus qui l’engendrent. *rightarrow* adverbe  
 d. Paul n’a rien offert à Marie *ni* à Jean. *rightarrow* pronom  
 e. Personne / Nul ne connaît [son visage *ni* son âge]. *rightarrow* pronom  
 f. Aucun / Nul / Pas un employé ne connaît [son visage *ni* son âge]. *rightarrow* (pré-)déterminant  
 g. Paul est sorti sans [chapeau *ni* parapluie]. *rightarrow* préposition saturée  
 h. Paul n’a trouvé nulle part [de livres *ni* d’articles] sur ce sujet. *rightarrow* préposition non saturée.

Cependant, François Mouret précise qu’une étude plus approfondie est nécessaire dans la mesure où la conjonction dans ce cas peut « *ni[er] le terme qu’elle introduit et présuppos[er] une négation dans le terme précédent* ». Ceci l’amène à parler du *contexte de légitimation* qui dans le cas des items à polarité négative « *ne se limite pas à la négation proprement dite* » comme le montre les exemples suivants :

- (12) a. As-tu vu *quoi que ce soit*? *rightarrow* question  
 b. Paul est parti avant que *qui que ce soit* (ne) s’en rende compte. *rightarrow* subordonnée temporelle introduite par la préposition *avant*  
 c. (Si) tu dis *quoi que ce soit*, je t’étripe. *rightarrow* antécédent d’une conditionnelle  
 d. Il est plus sérieux que *qui que ce soit*. *rightarrow* comparative d’inégalité

De plus, il précise, comme l’avait fait Henriette de Swart, que la distribution de la conjonction *ni* aujourd’hui « *semble de plus en plus limitée aux contextes strictement négatifs* », phénomène qui n’est pas propre à la conjonction *ni* dans la mesure où il en va de même avec l’expression [de Det<sub>def</sub> N<sub>temps</sub>] qui peut - comme tout item à polarité - « *être légitimée à distance* » :

- (14) a. Paul n’a pas dormi de la nuit.  
 b. \*As-tu dormi de la nuit ?  
 c. \*Il sera parti de la nuit avant qu’elle ne dorme de la nuit.  
 d. \*Si tu dors de la nuit, je serai rassuré.  
 e. \*Il a mieux dormi ce matin que de la nuit dernière.  
 f. Il ne faut pas qu’il fume de la journée.

Une nouvelle fois, en tant que locuteur natif du français, je suis amené à exprimer un doute sur le jugement d’agrammaticalité des exemples 14b, 14c, et 14e; en effet, s’il ne sont pas du meilleur français, je pense tout de même que l’on peut les interpréter facilement. Je pense également que dans un certain parler populaire ces énoncés seraient parfaitement plausibles, et je pense même que des énoncés de ce genre trouveraient parfaitement leur place dans certains

romans, tels ceux de Louis Guilloux, et dans lesquels l'on a affaire à des personnages au parler "non conventionnel" (mais c'est aussi - peut-être - une affaire d'époque).

François Mouret en vient alors au fait que certains auteurs ont voulu «  *rapprocher les phénomènes de polarité négative des chaînes de concordance négatives dans les langues romanes, c'est-à-dire des cas où plusieurs expressions négatives apparaissent dans un même domaine sans cumul sémantique des négations* » comme dans l'exemple suivant :

(15) a. Personne n'a rien dit.

b. Personne n'a dit quoi que ce soit.

(16) a. Il n'y a aucune personne x telle qu'elle n'a rien dit.

b. Il n'y a aucune personne x telle qu'elle a dit quelque chose.

Ces deux phrases sont assez proches sémantiquement parlant mais ne signifient pas (ou peuvent ne pas signifier) tout à fait la même chose dans la mesure où l'on peut avoir de 15a une lecture avec double négation (16a) ou une lecture de concordance (16b) «  *ce qui n'est pas le cas des dépendances polaires telles que (15b)*  ».

Un autre argument pour ne pas «  *analys[er] les termes de concordance comme des items à polarité négative [est le] fait que ces termes peuvent à eux seuls créer un contexte négatif [...] ce qui n'est pas le cas des items à polarité négative*  » comme illustré par les exemples en (17) :

(17) a. Paul (n') a rien vu.

b. \*Paul a vu quoi que ce soit.

Je passe les arguments suivants qui abondent dans ce sens pour en venir de suite à la "combinaison" de la conjonction *ni* et de l'adverbe *pas*. Dans une telle phrase - c'est-à-dire une phrase dans laquelle la conjonction *ni* apparaît en relation avec l'adverbe *pas*, une seule lecture, une seule interprétation est possible, celle de la «  *négation d'une disjonction de propositions [ce qui équivaut à] une conjonction de propositions négatives*  ».

Ainsi, «  *Dans la mesure où une seule expression négative est réalisée dans les phrases comportant une coordination simple en ni, de Swart en conclut que cette conjonction dénote une disjonction plutôt qu'une conjonction*  » ce qui est vérifié par les arguments que fournit François Mouret précédemment. Cette analyse permet donc de rendre compte, d'une part, du fait que lorsque la conjonction *ni* coordonne deux sujets l'on puisse accorder le V soit au singulier soit au pluriel et par ailleurs que cette conjonction ne peut pas apparaître dans des constructions emphatiques «  *puisque celles-ci sont exclues avec ou*  ». Enfin, François Mouret ajoute que «  *les coordinations simples en ni sont acceptables dans les configurations dans lesquelles les termes de concordance en relation avec un verbe marqué par ne sont exclus*  » comme dans les cas suivants :

(23) a. Personne ne veut [que [Paul *ni* Marie] s'en aillent].  *rightharrow*  phrases tensées enchâssées

b. Jamais, me semble-t-il, [prendre [le train *ni* l'avion]] n'a angoissé Marie.  *rightharrow*  groupes verbaux infinitifs sujets

c. Nous n'avons trouvé aucun sac [contenant [votre portefeuille *ni* vos lunettes]].  *rightharrow*  modifieurs

François Mouret propose ensuite d' « étendre l'analyse polaire de *ni* aux cas où cette conjonction introduit un syntagme modifieur ce qui permet d'expliquer le caractère obligatoire de la négation dans les phrases suivantes » :

- (24) a. Paul ne viendra pas demain, ni Marie.  
 b. Paul n'a pas présenté sa femme à son patron hier, ni ses enfants.  
 c. \*Paul (ne) viendra demain, ni Marie.  
 d. \*Paul (n') a présenté sa femme à son patron hier, ni ses enfants.

De plus, dans ces cas-là aussi, nous pouvons avoir deux interprétations équivalentes :

– soit « *comme une disjonction dans la portée d'une négation* :

- (25) a. Ce n'est pas le cas que Paul viendra demain, ou Marie.  
 b. Ce n'est pas le cas que Paul a présenté sa femme à son patron hier, ou ses enfants.

– soit « *comme une conjonction reliant des termes négatifs* :

- (25) c. Paul ne viendra pas demain, et Marie non plus.  
 d. Paul n'a pas présenté sa femme à son patron hier, et ses enfants non plus.

François Mouret revient sur la capacité qu'a la conjonction *ni* à « introduire un syntagme qui constitue la tête d'un fragment phrastique » comme on a pu le voir avec les exemples en (10) que l'on rappelle en (27) :

- a. A : Paul n'aime pas fumer.  
 B / A : - Ni Marie / Ni manger si gras. *assertion*
- b. A : Qui a fait cela?  
 B : - Pas moi. *assertion*  
 C : - Ni moi
- (27) c. A : N'as-tu donc jamais songé à chercher du travail?  
 B / A : - Ni à te marier? *question*
- d. A : Ne vous mettez pas à fumer!  
 B / A : - Ni à boire! *ordre*
- e. A : Qu'est-ce qu'on est bien quand Pierre n'est pas là!  
 B / A : Ni Marie! *exclamation*
- (28) A : Qui a fait cela?  
 B : - \*Qui que ce soit / Paul.
- a. A : Si quoi que ce soit vous dérange...  
 B : - Ou *qui que ce soit*.
- (29) A : - Dites-le nous!
- b. A : Paul ne veut plus acheter aucun disque.  
 B : - Ou *quoi que ce soit* d'autre d'ailleurs.
- (30) A : Qui a fait cela?  
 B : - Paul ou Marie / \*Paul ni Marie.

En comparant les données de (27) et (29) et les exemples donnés en (28) et (30), François Mouret démontre que « *les items à polarité négative sont possibles dans les continuations de discours [...] mais non dans les couples question-réponse* ». Dans ces contextes-là, la conjonction

*ni* sera donc analysée comme un item à polarité négative.

## 11 *Ni* comme conjonction négative

François Mouret part ici des observations/propositions de de Swart qui « observe que les coordinations corrélatives sont incompatibles avec l’adverbe pas » si ce n’est si l’on a une interprétation de double négation peu probable :

- (31) a. Paul n’est allé ni à Rome ni à Venise.  
b. ??Paul n’est pas allé ni à Rome ni à Venise.

De plus, « la présence d’une autre expression négative est optionnelle (32a) et peut donner lieu à deux interprétations lorsqu’elle est réalisée » :

- (32) a. Personne / Paul n’est allé ni à Rome ni à Venise.  
b. Il n’y a aucune personne x telle qu’elle est allée à Rome ou à Venise. *rightarrow* « interprétation (préférée) de concordance, c’est-à-dire une interprétation sans cumul sémantique des négations  
c. Il n’y a aucune personne x telle qu’elle n’est allée ni à Rome ni à Venise. *rightarrow* interprétation de double négation

De plus, les coordinations corrélatives ne peuvent apparaître dans la portée d’ « un V marqué par ne lorsqu’elles apparaissent dans :

- (33) a. \*Pierre ne veut [que [*ni* Paul *ni* Marie] s’en aillent. → une phrase tensée enchâssée  
b. \*[Prendre [*ni* le train *ni* l’avion]] n’angoisse Marie. → un groupe verbal infinitif sujet  
c. \*Nous n’avons trouvé de sac [contenant [*ni* votre portefeuille *ni* vos lunettes]]. → un modifieur

François Mouret rappelle alors la proposition de de Swart, à savoir, « distinguer deux formes homonymes : une conjonction polaire  $ni_1$  et un terme de concordance  $ni_2$  qui n’apparaît qu’à l’initiale de la coordination polaire qu’il légitime » :

- (34) a. Personne n’ira [à Rome  $ni_1_{POL}$  à Venise].  
b. Paul n’ira  $ni_2_{NEG}$  [à Rome  $ni_1_{POL}$  à Venise].

Cependant, François Mouret est amené à rejeter une telle proposition qui n’est pas soutenable d’un point de vue syntaxique. En effet, une telle « analyse serait plausible si ce terme de concordance constituait un adverbial (ou une tête fonctionnelle) combiné au syntagme coordonné dans son ensemble » ; cependant cette dernière analyse « est difficile à maintenir pour les coordinations corrélatives du français » et ce pour deux raisons :

- tout d’abord, « les conjonctions initiales ne présentent pas [...] la mobilité caractéristique des adverbiaux modifieurs de coordination tels que à la fois » :

- (35) a. Paul a (à la fois) appris (à la fois) l’italien et l’espagnol.  
b. Paul n’a (\**ni*) appris (*ni*) l’espagnol ni l’italien.

- de plus, les conjonctions initiales « se combinent au premier terme de la coordination plutôt qu’à la coordination dans son ensemble » ce qui rend compte de la différence d’interprétations (possibles) dans ces exemples :

(36) a. Paul ne veut plus ni fréquemment lire le journal ni écouter la radio.

b. Paul ne veut plus fréquemment lire le journal ni écouter la radio.

François Mouret propose, quant à lui, une « *solution alternative [qui] consiste à distinguer deux conjonctions ni : une conjonction polaire  $ni_1$  qui apparaît dans les coordinations simples (37a), les constructions tête-(compléments)-modifieurs (37b) et les fragments phrastiques (37c), et une conjonction proprement négative  $ni_2$  qui apparaît devant chaque terme dans les coordinations corrélatives (37d)* ».

(37) a. Personne n’a vu Paul [[ $ni_{1POL}$  Jean] [ $ni_{1POL}$  Marie]].

b. [[Jean ne viendra pas], [ $ni_{1POL}$  Marie]].

c. A : Pierre ne viendra pas.

B/A : - [ $ni_{1POL}$  Marie].

d. Pierre n’a vu [[ $ni_{2NEG}$  Paul] [ $ni_{2NEG}$  Jean] [ $ni_{2NEG}$  Marie]].

Ces deux formes homonymes de la conjonction *ni* « *dénotent une relation disjonctive entre les termes reliés. Mais si « la première conjonction est un item à polarité négative [c’est-à-dire qu’elle n’est donc légitime que lorsqu’elle apparaît dans la portée d’une négation (contextuelle dans le cas des fragments phrastiques)] la seconde « introduit en sémantique un opérateur de négation portant sur la disjonction dénotée [ce qui revient à dire que] la négation est incorporée à la conjonction* ».

## 12 Conclusion

Finalement, dans cet article, François Mouret s’est attaché à montrer qu’il faut distinguer deux usages de *ni*, ou plutôt « *deux formes homonymes* » de *ni* mais ces deux formes ne correspondent pas à celles proposées par de Swart et que nous avons analysées dans la première partie de ce dossier.

Ainsi, François Mouret distingue « *une conjonction à polarité négative  $ni_1$  et une conjonction proprement négative  $ni_2$*  ». Il récapitule les données légitimant cette distinction dans ce tableau :

	$ni_1$	$ni_2$	items polaires	items de concordance
contexte “négatif” obligatoire	oui	non	oui	non
compatibilité avec <i>pas</i> sans double négation	oui	non	oui	non
contrainte de localité	non	oui	non	oui

De plus, il conclue en disant que cette distinction lexicale « *est corrélée à des propriétés syntaxiques : les syntagmes introduits par  $ni_1$  peuvent apparaître en dehors de la coordination comme modifieurs ou tête d’un fragment phrastique, tandis que les syntagmes introduits par  $ni_2$  n’apparaissent que dans [...] les coordinations corrélatives* ».

Ainsi, si ces deux articles ont un même objet, à savoir la conjonction *ni* en français moderne et sa distribution, ils ne se situent pas tout à fait dans le même domaine. Ainsi, l'article de Henriette de Swart, le premier que nous avons étudié, se situait dans le domaine de la sémantique alors que le second, écrit par François Mouret, relève bien plus d'une analyse syntaxique des données.

Nous avons tout de même été bien plus intéressés - sans doute cela est-il dû à notre intérêt pour l'analyse du discours - par l'article de François Mouret dans la mesure où il permet d'expliquer des faits que Henriette de Swart laissait de côté ou même rejetait, comme c'est notamment le cas des fragments phrastiques introduits par la conjonction *ni*. De plus, la distinction introduite par François Mouret nous semble bien plus logique, concrète, intuitive que celle d'Henriette de Swart mais aussi bien plus solide d'un point de vue scientifique.